



Jaunay-Marigny,

Le 08 Janvier 2025

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à l'inscription scolaire de votre enfant pour la rentrée 2025/2026 au sein d'un des établissements scolaires publics de la Commune.

Vous trouverez ci-joint la liste des documents nécessaires à cette **pré-inscription scolaire** :

- Fiche « Pré-Inscription Scolaire 2025/2026 » (à compléter)
- Fiche Sanitaire de Liaison 2025/2026 et Copie des Vaccinations
- Copie du Livret de Famille (Parents et enfant)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Copie du jugement dans le cas de séparation/ divorce (*ou à défaut une attestation co-signée par les deux responsables de l'enfant notifiant le mode de garde*)
- Certificat de radiation s'il y a un changement d'établissement scolaire
- Notification MDPH (**M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées) ou attestation de l'AAEH (**A**llocation d'**E**ducation de l'**E**nfant **H**andicapé)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Le dossier complet est à remettre au service administratif du Pôle Education/Jeunesse auprès de Mme Malherbe Claire.

Service Education/Jeunesse  
6 Avenue Gerard Girault  
86130 Jaunay-Marigny  
05.49.62.26.36

[education-jeunesse@jaunay-marigny.fr](mailto:education-jeunesse@jaunay-marigny.fr)

Lundi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h / 13h30-16h45

Mercredi: 13h-18h

Jedi: 13h-16h45

Vendredi : 8h45-12h30

A l'issu de l'étude de votre dossier, un courrier vous sera adressé notifiant l'école de rattachement.

Le Pôle Education/Jeunesse reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Aurore COURTIN**  
Adjointe au Maire  
Chargée de l'Education, Enfance et Jeunesse

